

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
SULLY-SUR-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024

DATE DE CONVOCATION : 14 FEVRIER 2024

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 11

NUMERO 001

OBJET :

Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février, à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RIGLET.

Etaient présents :

M. CHERREAU, Mmes DION, PERRONNET, LEVEILLE, AMELIN, EL MOUJOURDI, M. CATELIN, Mmes PERROT, BONNEMER, GLOMEAU et NOEL.

Absents excusés :

Absents :

Mmes LEFAUCHEUX, BRINON et M. CATELIN

Madame EL MOUJOURDI est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1,

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus un débat à lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Le Conseil d'Administration,

Entendu l'exposé de Monsieur CHERREAU, vice-président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

De prendre acte des orientations budgétaires présentées par M. le vice-président pour l'année 2024.

Pour copie conforme,
Le vice-président,

Le Président certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération
transmise à la Préfecture d'Orléans le : 01/03/2024

Jacques CHERREAU



Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 045-264501305-20240229-2024_001-DE



ARRONDISSEMENT D'ORLEANS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SULLY-SUR-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024

DATE DE CONVOCATION : 14 FEVRIER 2024

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 11

NUMERO 2024 002

OBJET :

Convention avec la Croix Rouge relative à l'intervention du Carré Rouge mobile.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février, à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RIGLET.

Etaients présents :

M. CHERREAU, Mmes DION, PERRONNET, LEVEILLE, AMELIN, EL MOUJOURDI, M. CATELIN, Mmes PERROT, BONNEMER, GLOMEAU et NOEL.

Absents excusés :

Absents :

Mmes LEFAUCHEUX, BRINON et M. CATELIN

Madame EL MOUJOURDI est désignée secrétaire de séance.

La Croix Rouge a pour mission principale de venir en aide aux personnes en situa

A Sully sur Loire, la Croix Rouge intervient avec son service Carré Rouge mobile d'accueil et d'écoute pour toutes les personnes quelle que soit leur situation.

Le Carré Rouge mobile intervient tous les 15 jours, le jeudi de 10 h 30 à 12h30 sur le parking rue du Coq.

Il est proposé une distribution alimentaire, une vente de vêtements à petits prix et accessibles à tous, ainsi que la possibilité de rencontrer un travailleur social dans un espace confidentiel.

Une subvention annuelle de 400 € serait attribuée à la Croix Rouge pour cette action.

Le Conseil d'Administration,

Entendu l'exposé de Monsieur CHERREAU, vice-président,

Vu le projet de convention avec la Croix Rouge,

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents

DECIDE

D'approuver la convention avec la Croix Rouge pour l'intervention du Carré Rouge mobile.

D'attribuer le versement d'une subvention annuelle de 400 € à la Croix Rouge.

Pour copie conforme,
Le vice-président,



Jacques CHERREAU

Le Président certifie le caractère
exécutoire
de la présente délibération
transmise à la Préfecture
d'Orléans le : 12/03/2024